

Le 101^{ème} féminicide depuis le début de l'année a eu lieu dimanche à Réalmont.
Une femme de 92 ans est décédée ce lundi à la suite des blessures que lui a infligées son mari.

Ce 3 septembre, le Gouvernement met en œuvre le Grenelle contre les violences.

Le Planning Familial du Tarn appelle à
UN RASSEMBLEMENT
Mardi 3 septembre à partir de midi
sur la Place du Vigan.

Il invite les associations, syndicats, partis,... à soutenir et à relayer son appel.

Il est grand temps de mettre en œuvre les mesures nécessaires avec des objectifs chiffrés :

- Accueillir, orienter et protéger les femmes victimes de violence au sein du couple : toute plainte doit être enregistrée, les mains courantes ne sont pas suffisantes, les personnels doivent être formés, un corps ad'hoc spécialisé sur les violences contre les femmes pourrait être créé comme il existe une brigade des mineur·e·s
- Ouvrir de nouveaux centres d'hébergement, des centres d'accueil et d'orientation, pour les femmes et leurs enfants, avec un personnel spécialisé
- Donner plus de téléphones d'alerte « Grand Danger » et d'Ordonnances de protection : La France ne délivre que 1300 ordonnances de protection par an contre plus de 20 000 en Espagne !
- Protéger et prendre en charge les enfants exposé·e·s aux violences conjugales
- Augmenter et pérenniser l'action des associations avec un budget dédié qui soit véritablement à la hauteur des besoins
- Prévenir avec une éducation à la sexualité complète et engagée qui questionne les rapports sociaux de sexe et le respect du consentement, chemin incontournable pour une véritable prise de conscience.

Le premier jalon doit être une évolution de la loi
actant la reconnaissance des féminicides dans notre Code Pénal.

Cela pourrait être chacune d'entre nous, ne l'oublions pas !

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

